



Légende

- PRESCRIPTION SURF**
- Immeuble à protéger L151-19 du Code de l'urbanisme (CU)
 - Emplacement réservé L151-41 du CU
 - Espace paysager à protéger L151-23 du CU
 - Verger à protéger L151-23 du CU
 - Secteur de risque lié aux présomptions de vides et indices de vides L101-2 du CU
 - Secteur de risque lié à l'expansion des ruissellements L101-2 du CU
 - Secteur de risque lié à une zone potentiellement inondable L101-2 du CU
 - Zone de vigilance liée au inondations L101-2 du CU
- PRESCRIPTION LIN**
- Alignements à créer au titre du L151-23 du CU
 - Alignements boisés existants à protéger au titre du L151-23 du CU
 - Talus à protéger au titre du L151-23 du CU
- PRESCRIPTION PCT**
- Batiment pouvant changer de destination L151-11 du CU
 - Mare à protéger au titre du L101-2 et L151-23 du CU
 - Arbre à protéger au titre du L151-23 du CU
- zonage PLU**
- UC Zone Urbaine Centrale
 - AUM Zone A Urbaniser de clos Masure
 - N Zone Naturelle
 - Nm Secteur de zone Naturel de clos Masure
 - Nml Secteur de zone Naturel de clos de loisir
 - Nmp Secteur de zone Naturel de clos patrimonial
 - A Zone Agricole
 - Ah Secteur de zone Agricole de Hameaux
 - Am Secteur de zone Agricole de clos Masure

NUMERO	VOCATION	BENEF	LARGEUR	SUPERFICIE (m ²)
ER1	Liaison piétonne arborée à créer	Commune	4	665
ER2	Alignements arborés à créer	Commune	6	733
ER3	Aménagement sécurité	Département		195
ER4	Aménagement sécurité	Département		165

DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME
PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE SAINTE MARGUERITE SUR FAUVILLE

Pièce 7.1 : PLAN DE DELIMITATION EN ZONES
Ensemble de la commune
Echelle : 1/4000e

ELABORATION du PLU
prescrit le : 02/04/2013
arrêté le : 20/12/2016
approuvée le : 26/06/2018